

**Au début de la crise sanitaire, le SNICTA avait obtenu** la possibilité de commander des plateaux repas pour limiter les déplacements et les risques de contamination, puis la prolongation de cette mesure pour la vacation de J7 lors des négociations du TDS 2022 en raison de la durée de la pause repas.

**Pour autant, l'organisme nous avait annoncé fin 2021 sa volonté de mettre fin aux plateaux repas.** Le SNICTA a ainsi travaillé pour accompagner la mise en place d'une solution de remplacement, sur la base d'une idée importée du centre Eurocontrol de Brétigny.

**Dans ce cadre, le SNICTA :**

- ☉ A demandé de pouvoir disposer de livraisons de précommandes 7j/7 en tour sud et à la guérite du CANA, sur le chemin de la tour nord et de la VTE ;
- ☉ A demandé à ce que soit commandé un appareil à rayons X permettant de fluidifier le passage des agents au PIF et le contrôle des liquides ;
- ☉ A fait affiner le cahier des charges de l'appel d'offres devant pérenniser le dispositif en novembre 2022, sur la base des retours des contrôleurs ;
- ☉ A fait inclure, via ses représentants, la possibilité de subventionner des offres de cantines connectées dans la politique du CCAS.

**L'appel d'offres rendra ses conclusions prochainement. Le SNICTA se félicite qu'une solution ait été trouvée pour continuer à disposer d'une offre de restauration sur site. Le travail syndical continue afin d'obtenir les subventions en 2023.**

